departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice: 45

Convocation du Conseil Municipal: le 14 Septembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 29 Septembre 1998

SEANCE DU 25 septembre 1998

Réhabilitation des immeubles de l'ilot dit de la conservation des musées rue de fontenay - maîtrise d'oeuvre - approbation de l'avenant n°2 mission complémentaire OPC (ordonnancement, pilotage, coordination)

[Annexe]

Président :

Votants: 44

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane DRAPET, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.

M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.

M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

Excusés:

Conseillers:

Mme Annie COUTUREAU

DELIBERATION D98374

Bâtiments

Réhabilitation des immeubles de l'ilot dit de la conservation des musées rue de fontenay - maîtrise d'oeuvre - approbation de l'avenant n°2 mission complémentaire OPC (ordonnancement, pilotage, coordination)

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après avis de la Commission d'appel d'offres et après examen par la Commission Générale,

Par délibération du Conseil Municipal en date du 30 juin 1997, nous avons confié aux "Architectes Associés", une mission de maîtrise d'oeuvre concernant la réhabilitation des immeubles 1, 3, 5 et 7, route de Fontenay.

Pour réaliser cette opération, la mission de base loi MOP n'est pas suffisante au vu des éléments suivants :

- Complexité des tâches de réhabilitation et de coordination des différentes phases.
- Délicatesse à apporter aux travaux.
- Respect des délais.
- Nombre important d'entreprises (17) sur une zone de chantier relativement exiguë.

Il convient donc, d'adjoindre une mission complémentaire O.P.C. (ordonnancement, pilotage, coordination).

Le marché initial de 672.000 F H.T. passe à 729.680 F H.T.; 57.680 F H.T. d'augmentation soit + 8,55 %.

Cette dépense peut être imputée sur les crédits inscrits au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 2 pour la mission complémentaire O.P.C.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le dit avenant n° 2.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Robert LEON

Ordre du jour